

Compte-rendu de la réunion du CST du 15 novembre 2019

Présents : Hélène Parat, Guy Cabrol, Monique Gibeault, Nicole Warin, Jean Damien Huret, Maria Uberti, Sophie Charme, Dominique Tabone Weil, Eleana Mylona, Geneviève Welsh, Marie Françoise Guittard Maury, Dominique Heimbürger, Jacques Boulanger, Benedicte Bonnet-Vidon

Excusé : Piotr Krzakowski

Invitée : Emmanuelle Chervet, secrétaire scientifique du CA.

1/ Validation du compte rendu de la réunion du 20/09/2019

Le compte rendu de la première réunion du CST le 20/09/19 devait être validé lors de la deuxième réunion du 18/10/19. En effet 8/15 avaient déjà donné leur approbation par mail. Or, lors de la réunion du 18/10/19, et en absence de 4 membres approbateurs, un désaccord était apparu concernant le rappel historique de la création du Conseil Scientifique et de la Commission scientifique, rappel fait par la secrétaire du Conseil lors de cette première réunion. Quelques membres (J. Boulanger, M. Gibeault, D. Heimbürger, B. Bonnet-Vidon et G. Welsh) ne souhaitaient pas qu'il en soit fait mention, Jacques Boulanger demande sa suppression et un vote qui était reporté à la prochaine réunion. Après discussion un consensus est trouvé: il est proposé de le faire figurer in extenso en annexes. Un vote a lieu lors de la réunion du 15/11/19: 10 votes « pour » l'annexion, 3 abstentions.

2/ Validation du compte rendu de la réunion du 18/10/2019

Le processus de validation du CR de la réunion du 18/10/19 a mis en évidence les désaccords et distensions qui ont marqué cette réunion, la secrétaire engage une discussion sur la méthodologie de travail lors des réunions, sur les tensions au sein du CST; tous les membres reconnaissent la nécessité de respecter la bienséance afin qu'une discussion puisse avoir lieu en bonnes conditions. Un rappel du RI fut nécessaire concernant les tâches du secrétaire et sa responsabilité d'organiser les réunions.

3/ Questions concernant le fonctionnement du CST : une discussion s'engage sur le fonctionnement proposé par E.Mylona dès le mois de juin 2019, en 3 groupes (analyse des réponses au questionnaire, crise interne à la SPP et crise de la psychanalyse dans la société). E. Mylona fait le constat que les conditions nécessaires pour faire fonctionner ces groupes ne sont pas encore réunies, et qu'il vaut mieux se concentrer sur un objet commun, c'est-à-dire l'exploitation du questionnaire, notamment le développement à poursuivre de l'analyse des réponses aux questions ouvertes : ainsi il est proposé une lecture des réponses en plénière afin que les membres du CST qui n'ont pas participé aux travaux du précédent (les 2/3) puissent avoir une représentation de leurs contenus et participer aux discussions. Il est convenu que la réunion de janvier 2020 sera consacrée à la lecture des réponses ouvertes des membres de la SPP au Questionnaire.

Divers problèmes sont soulevés :

- Il faudrait réfléchir sur les modalités de travail car le temps et l'investissement à y consacrer n'est pas le même pour tous. Une lecture des réponses en plénière est décidée pour la réunion de janvier.
- G. Welsh revient sur la méthode d'analyse des réponses: se baser sur des recherches scientifiques comme celles présentées par J.Boulanger ? G. Welsh annonce qu'elle va envoyer l'article de John Lundgren aux membres du CST pour enrichir la discussion sur la

méthode. E.Mylona propose que chacun se laisse d'abord imprégner par la lecture des réponses au questionnaire et qu'on en discute ensuite.

- La mission initiale qu'a reçue le CST et qu'a incité la création du questionnaire était de répondre à la question du désinvestissement de la vie institutionnelle : il s'agira donc in fine de poursuivre cette étude et d'apporter des éléments de réponse aux membres de la SPP à partir des résultats du questionnaire lors d'une réunion/journée institutionnelle. Le CST demande à E.Chervet de se concerter avec le CA afin de trouver une date pour que cette journée institutionnelle se tienne à l'automne 2020. Cela suppose qu'on organise une demi-journée ? ou une journée ? de travail du CST pour préparer cette restitution.

3/ Questions diverses

La pétition concernant l'article de l'Obs attaquant la psychanalyse est abordée : cela pourrait faire l'objet d'une discussion au CST, concernant la réponse du CA qui statutairement a vocation à décider de la réponse publique à faire ou non. La SPP n'étant pas attaquée nommément, le CA a préféré ne pas faire de réponse publique.

Le CST pourrait faire part de ses remarques à ce sujet au CA, sachant qu'à titre individuel ou collectif chacun peut réagir aussi, par exemple : en signant la pétition change.org, avec le SIEURPP (séminaire inter universitaire européen d'enseignement et de recherche en psychopathologie et psychanalyse). L'importance médiatique de cette publication dans l'Obs est possiblement très relative. Chaque analyste s'inscrit d'une manière ou d'une autre dans l'interface institutions/ champ politique et peut y témoigner de ce qu'est la psychanalyse. Cette part du travail de l'analyste relève-t-elle du travail de l'analyste ou du citoyen ?

Concernant un éventuel échange entre le CST et la Commission Scientifique, après discussion, il est convenu d'attendre que le Conseil Scientifique ait avancé dans sa mission de réflexion au sujet de l'avenir de la Commission Scientifique. Cela n'empêche pas le Conseil scientifique en attendant de poursuivre l'élaboration de cette mission.

Il est décidé que le CST se réunira le vendredi 13 décembre 2019.